

**COMMUNIQUÉ PRATIQUE | Pour diffusion à partir de :
ce jour jusqu'au 8 décembre**

MATINÉE : X

MILIEU DE JOURNÉE : X

SOIRÉE : X

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT “RALLYE NATIONAL KARUKÉRA- JARRY SHOW”

DIMANCHE 09 DÉCEMBRE 2018

GOSIER, LE 2 DÉCEMBRE 2018 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier informe la population que la circulation sera interdite **le dimanche 09 décembre 2018 de 08h45 à 13h30, à l'occasion de la 3ème étape de la manifestation “Rallye National Karukéra - Jarry show”.**

Les voies concernées sont les suivantes :

- Epreuve spéciale (ES) 14

❖ Départ 09h45 : Tombeau carrefour de la Départementale 103 et de la Départementale D104 vers Grand-Bois - route de Grand-Bois - Tassy - Montête - Fafa - Carrefour Bouliqui. Arrivée 11h territoire de Sainte-Anne

- Epreuve spéciale (ES) 17 (départ 12h01 territoire de Sainte-Anne)

❖ Chemin de Moreau - Fond homard - route de Moreau - Départementale 104 - direction Grand-Bois - Fafa - Montête - Tassy - route de Grand-Bois - Tombeau
Arrivée 12h37 à Tombeau

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur tout le circuit.

Les contraventions au présent arrêté N°2018 - 1271 seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à l'article R. 610-5 du Code Pénal.